

Lettre n° 9
Janvier 2010

Echange et Innovation

Journées de formation/information télétravail – Octobre 2009

*Nos porteuses de projets
ont le vent en poupe !*



Notre journée de formation/information au télétravail avait pour objectif de permettre à nos « futures créatrices » de mesurer la réalité de leur projet en situation réelle.

Feedback :

*« Tout d'abord je tiens à te redire combien j'ai apprécié la journée de samedi sur le fond comme sur la forme. Elle me permet d'y voir plus clair et d'avoir déterminé des objectifs et une stratégie à court, moyen et long terme. »
Valérie – Porteuse de projet.*

*« Merci à Corinne pour les supports de cours et d'avoir facilité cette rencontre qui pour moi a été une journée pleine de moments forts, de brainstorming. J'ai aussi vraiment apprécié la contribution de chacune à cette journée d'échanges et de prise de conscience des opportunités de création d'entreprise. J'espère que toutes ont trouvé une inspiration comme celle que j'ai pu ressentir. »
Delphine - Porteuse de projet.*

Cette journée de formation m'a ouvert grandes les portes de mon avenir professionnel. Je suis repartie gonflée à bloc avec des projets plein la tête. Sophie – Porteuse de projet

Quand à Virginie et Mireille (qui n'est pas présente sur la photo), leurs projets sont maintenant lancés et c'est avec plaisir que nous vous invitons à consulter leurs sites

www.veryimportantdog.fr
www.creactions.fr

Corinne Lainé « CL Office-Manager »
Isabelle Deville « Votre Assistante Personnelle »
Deux collaboratrices indépendantes spécialistes du télétravail

Et bien nous voici en l'an 2010 ...
(cela fait un peu science fiction non ?).
**Nous vous souhaitons une belle et
heureuse année ; qu'elle vous
apporte joie, bonheur et réussite.**



Et non, nous n'avions pas disparu depuis notre dernière Lettre d'Information. Simplement, le temps nous manque ... comme tout le monde, nous courrons après lui ! La tête dans le guidon, nous sommes sur tous les fronts.

Pas si simple d'être son propre patron ... le temps nous rattrape, les plages de loisirs diminuent, les dossiers s'accumulent.

Mais quel bonheur de télétravailler, de faire le maximum pour ses clients, de passer les écueils, d'acquérir de nouvelles compétences, de se surpasser, d'innover, de trouver des solutions !

2009 a été pour nous une année charnière pour le développement de notre entreprise, pour l'asseoir et vivre de notre activité.

2010 sera l'année de la pérennisation, enfin nous l'espérons !!

Quoi qu'il en soit nous continuons notre aventure, avec optimisme et enthousiasme et surtout sans aucun regret.

Isabelle et Corinne

*L'imagination est la folle du logis !
Proverbe français de Pierre-Marie Quillard*

Loi Grenelle de l'Environnement

La loi n° 2009-967 sur la programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement a été promulguée le 3 août 2009 : c'est un grand plaisir qui anime tous ceux qui sont attachés à la diffusion du télétravail en France, que de voir (enfin !) le mot apparaître dans un texte officiel dédié à la protection de l'environnement.

INFOS PAS TOP



Payer pour télétravailler ! Pas d'accord !

Ils sont nombreux les sites en ligne, à vous faire miroiter des missions lucratives. Sauf que le télétravailleur doit payer pour avoir accès aux appels d'offres des clients. Et oui, le créneau est juteux, mais pour qui ? Quand à nous, nous refusons de payer pour télétravailler, question de principe.



Le « clic »

Télétravail avantages et inconvénients

Cliquez ou recopiez cette adresse dans votre navigateur :

http://videos.questionsdemarche.com/video/iLyROafYk_A.htmlteletravail-sur-france-24/

Développement du télétravail !

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) a remis le 25 novembre dernier le Rapport sur le développement du télétravail dans la société numérique de demain.

Commandé en juillet par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat au développement numérique, cette enquête est un véritable benchmarking international de l'état du télétravail dans 20 pays de l'OCDE et une recherche des bonnes pratiques.

Le potentiel de développement du télétravail, pour une partie de l'exercice de la profession, pourrait concerner jusqu'à 40 % à 50 % des emplois à l'horizon de dix ans (mais pas pour la totalité des horaires travaillés).

Cet état de lieux très précis est beaucoup mieux qu'un « rapport de plus » : c'est un document de travail concret qui permet d'avancer plusieurs recommandations pour développer le télétravail en France. Le travail de la mission d'enquête du CAS a pointé les difficultés culturelles avec le travail à distance, aussi bien du côté des patrons que celui des organisations syndicales. Mais aussi le peu d'abus dans l'usage du télétravail constaté à l'étranger. La voie est donc ouverte pour un « développement du télétravail dans la société numérique de demain. Le rapport recommande de jouer sur plusieurs leviers pour développer le télétravail dont :

- ✓ Une évolution de la culture managériale française en lien avec des transformations des modes d'organisation du travail et de la production pour les adapter à l'économie de la connaissance.
- ✓ Une meilleure connaissance des gains envisageables au télétravail et plus généralement grâce aux TIC, favorisée par le développement d'informations de référence sur le sujet
- ✓ La mise à disposition d'infrastructures numériques de qualité à l'échelle de l'ensemble du territoire, mixant haut débit, 3G et télécentres.
- ✓ La diffusion d'outils techniques performants, accessibles, fiables et de moins en moins onéreux, préalable à tout télétravail formalisé au sein des entreprises. Les questions de sécurité des données et de gestion de la vie privée doivent cependant faire partie des réflexions sur les technologies.

7 % de télétravailleurs en France

Les pays du Nord de l'Europe (Pays-Bas, Finlande, Danemark...) et les États-Unis sont en tête avec plus de 20 % de télétravailleurs.

Il ressort de ce rapport que depuis au moins dix ans, la France est en retard sur les principaux pays de l'OCDE en matière de développement du télétravail (notamment dans l'administration).

Espérons que l'année 2010 sera l'année de la prise de conscience du potentiel du télétravail. A suivre ...

L'ordinateur et les économies d'énergie

Devant notre ordinateur toute la journée, nous nous sentons particulièrement concernées par ce thème et avons souhaité vous faire « profiter » de nos petites investigations ... et même si les grands de ce monde n'ont pas réussi à se mettre d'accord à Copenhague, il n'est pas question de baisser les bras. Devenons/restons des conso-acteurs !

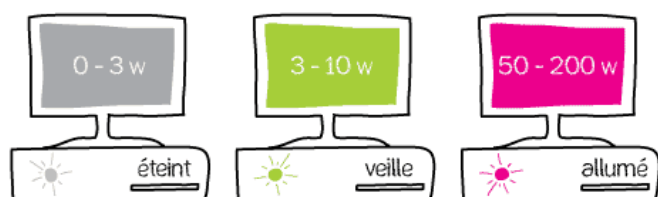
On estime, **dans le secteur professionnel, que l'énergie consommée (directe et indirecte) par l'informatique correspond à 1/4 de l'énergie consommée totale dans nos entreprises.** Au niveau planétaire, l'ensemble des serveurs utilise 0.8% de l'énergie électrique mondiale, soit l'équivalent de 15 centrales nucléaires. (source groupe de travail EcoInfo du CNRS).

acte ekolo[geek] #87

éteindre ou mettre en veille l'ordinateur !

selon le type et modèle, plutôt qu'allumé, un ordinateur peut consommer jusqu'à **70x** moins d'électricité en veille et **200x** moins éteint...

- pensez à mettre en veille au moins pendant vos pauses.
- pensez absolument à éteindre en fin de journée.



ekolo[geek].com

c'est simple mais fallait le savoir !

La consommation annuelle moyenne d'électricité d'un ordinateur est de 219 kWh/an ce qui représente un coût de 25 euros par poste informatique. Mais ce chiffre varie d'une manière importante en fonction du type d'appareil et de l'utilisation qui en est faite. Ainsi, un ordinateur qui fonctionne 24h/24h peut engendrer une dépense annuelle d'électricité de plus de 100 euros.

Les ordinateurs portables sont les moins énergivores. En moyenne, un ordinateur portable consomme 50 à 80% d'énergie en moins qu'un ordinateur fixe muni de son écran.

Pour réduire la consommation de votre PC, vous avez la possibilité de le paramétrer afin qu'il soit plus économe en énergie. Vous trouverez sur internet toutes les explications utiles (PC - MAC).



A taille équivalente, un écran d'ordinateur LCD consomme près de 3 fois moins d'énergie qu'un écran cathodique. Mais quelle que soit la technologie employée, plus l'écran est grand, plus la consommation d'énergie est élevée.

Les écrans LCD

Si vous possédez déjà un écran LCD, sachez que vous pouvez diminuer sa consommation en paramétrant la luminosité de l'écran d'une manière adéquate. En effet, plus vous diminuez l'intensité lumineuse de l'écran, plus la consommation d'électricité est faible. Le magazine www.erenumerique.com considère qu'un réglage aux alentours de 160 cd/m2 est optimal.

La fausse bonne idée : mettre un fond d'écran noir pour diminuer la consommation d'électricité

La consommation d'un écran LCD, contrairement à celle d'un écran cathodique, est peu sensible au contenu colorimétrique qu'il affiche.

Pire, sur un écran LCD, la consommation d'un fond noir est même légèrement supérieure (3%) à celle d'un fond blanc

Ecolabel pour le matériel informatique :

<http://www.greenit.fr/article/outils/les-eco-labels>



A noter :

Energy Star : vise uniquement l'efficacité énergétique

Les labels globaux : Blue Angel, Epeat, TCO et Eco-Label couvrent l'ensemble du cycle de vie d'un matériel informatique, de sa conception à son recyclage. Ils intègrent donc la dimension énergétique.

Enfin, il existe des logiciels (gratuits) très ingénieux qui permettent de réduire la consommation d'électricité de son PC en permettant à l'utilisateur de couper (automatiquement ou non) l'alimentation des composants qu'il n'utilise pas.

L'idée du logiciel part d'un constat simple, l'ordinateur gaspille près de 50% de l'énergie qu'il consomme. D'un côté nous avons des ordinateurs de plus en plus puissants, voire surpuissants, et de l'autre nos applications restent les mêmes : Internet, traitement de texte, photos... Un usage faible par rapport à la capacité de nos ordinateurs. En réduisant la part d'électricité consommée par un ordinateur, on diminue la production de CO2 et donc la pollution.

<http://www.verdiem.com/edison.aspx>

